

ADT DE LOIR ET CHER

Compte de résultat association

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	637,40	637,40			
Autres immobilisations corporelles	69 229,39	61 933,80	7 295,59	6 404,77	891
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	1 677,64		1 677,64	1 677,64	
TOTAL (I)	71 544,43	62 571,20	8 973,23	8 082,41	891
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 397,60		1 397,60	4 226,34	- 2 829
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 138,08		1 138,08	15 120,00	- 13 982
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	67 661,14		67 661,14	130 832,60	- 63 171
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 312 107,30		1 312 107,30	1 290 903,29	21 204
Charges constatées d'avance	4 825,96		4 825,96	4 705,34	121
TOTAL (II)	1 387 130,08		1 387 130,08	1 445 787,57	- 58 657
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 458 674,51	62 571,20	1 396 103,31	1 453 869,98	- 57 767

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires	2 512,59	2 512,59	
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	779 021,69	759 657,49	19 364
Excédent ou déficit de l'exercice	33 352,09	19 364,20	13 988
Situation nette (sous total)	814 886,37	781 534,28	33 352
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	814 886,37	781 534,28	33 352
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		24 914,75	- 24 915
TOTAL (II)		24 914,75	- 24 915
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	234 492,00	219 940,00	14 552
TOTAL (III)	234 492,00	219 940,00	14 552
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 686,98	106 216,06	- 28 529
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	184 922,32	169 975,83	14 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	23 280,00	17 800,00	5 480
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	60 835,64	133 489,06	- 72 653
TOTAL (IV)	346 724,94	427 480,95	- 80 756
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 396 103,31	1 453 869,98	- 57 767
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			



ADT DE LOIR ET CHER

Compte de résultat association

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 316 964,36	1 266 150,00	50 814	4,01
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	4 743,00	3 658,00	1 085	29,66
Utilisations des fonds dédiés	24 914,75	65 576,80	- 40 662	-62,01
Autres produits	45 935,00	47 393,51	- 1 459	-3,08
Total des produits d'exploitation (I)	1 392 557,11	1 382 778,31	9 779	0,71
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	514 636,45	539 283,20	- 24 647	-4,57
Aides financières	12 000,00		12 000	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	47 689,12	47 402,65	286	0,60
Salaires et traitements	565 099,35	534 951,29	30 148	5,64
Charges sociales	236 011,89	222 127,99	13 884	6,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 564,17	5 630,91	- 1 067	-18,94
Dotations aux provisions	14 552,00	12 650,00	1 902	15,04
Reports en fonds dédiés		24 914,75	- 24 915	-100
Autres charges	4 508,28	2 974,59	1 534	51,56
Total des charges d'exploitation (II)	1 399 061,26	1 389 935,38	9 126	0,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 504,15	-7 157,07	653	9,12
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	51 695,24	34 095,77	17 599	51,62
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	51 695,24	34 095,77	17 599	51,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	51 695,24	34 095,77	17 599	51,62
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	45 191,09	26 938,70	18 252	67,76
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		41,50	- 42	-100
Sur opérations en capital		30,00	- 30	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		71,50	- 72	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		71,50	- 72	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	11 839,00	7 646,00	4 193	54,84
Total des produits (I + III + IV)	1 444 252,35	1 416 945,58	27 307	1,93
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 410 900,26	1 397 581,38	13 319	0,95
EXCEDENT OU DEFICIT	33 352,09	19 364,20	13 988	72,24
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	35 342,78	34 998,46	344	0,98
. Bénévolats				
Total	35 342,78	34 998,46	344	0,98
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	35 342,78	34 998,46	344	0,98
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	35 342,78	34 998,46	344	0,98

ADT DE LOIR ET CHER

Annexe

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 396 103.31 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 33 352.09 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05 juin 2025 par le Conseil d'Administration.

Préambule

- Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Conformément aux dispositions de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences en matière de tourisme, l'Agence de Développement Touristique a été créée à l'initiative du Conseil Départemental.

L'association prépare et met en œuvre la politique touristique du département. A cet effet, elle a pour mission :

- " L'accompagnement des opérateurs touristiques et la qualification de l'offre
- " L'organisation territoriale du tourisme et l'animation du réseau des offices de tourisme
- " La promotion touristique
- " L'aide à la mise en marché avec le déploiement d'une place de marché (plateforme de e-distribution)

Afin de réaliser ces actions, l'association dispose de différentes modalités de financement :

- " Elle bénéficie de subventions du Département de Loir-et-Cher, d'autres collectivités territoriales et dans certains cas de fonds européens (programme LEADER)
- " Elle peut être amenée à solliciter les opérateurs touristiques pour contribuer à la mise en œuvre de certaines opérations (démarchages.....)

Règles et méthodes comptables

METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est à la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

NEANT.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	03 ans
Agencements, aménagements, installations	05 ans
Matériel de salon	de 01 à 03 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilés n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

Il n'existe aucun engagement particulier de versement de complément de retraite au profit des salariés.

Le seul engagement existant est celui découlant de la loi et ou de la convention collective.

La provision pour indemnités de départ à la retraite inclut la provision des cotisations sociales et taxes fiscales sur lesdites indemnités. Une provision complémentaire de 14 552 euros a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

De ce fait, le montant cumulé des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite du personnel est évalué à 234 492 euros au 31 décembre 2024 en appliquant les règles et hypothèses suivantes :

- Répartition linéaire dans le temps de l'intégralité des engagements déterminés de manière actuarielle pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires avec prise en compte des risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite (Rec. CNC n°03 R 01) - Départ volontaire du salarié à l'âge de 64 ans.

- Taux de revalorisation des salaires : 4 % l'an.
- Tables de mortalité : P 2020-2022
- % de turn over tout statut confondu : 4,42 % (effectif Entrée/Sortie sur 3 ans)
- Taux d'actualisation : 3.38 % l'an
- Taux moyen de charges sociales : 51 %

Ces engagements sont comptabilisés et figurent au passif au compte « Provisions pour pensions et obligations ».

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

FONDS DEDIES

Le règlement ANC n°2018-06 consacre des dispositions plus détaillées sur les fonds dédiés. Ces dispositions n'ont pas modifié leurs évaluations au 31 décembre 2024.

Rappel du suivi des sommes affectées lors de l'exercice précédent pour un montant de 24 914.75 euros :

-ID-REZO, audit et formation SEO	8 990.00 euros
-Thuria, maintenance supplémentaire site web	2 784.00 euros
-Enola, édition doc de séduction	4 512.75 euros
-ITF, fournitures communication ADT et accompagnement RH	3 180.00 euros
-A pas de géant, fournitures communication ADT et accompagnement RH	3 180.00 euros
-Culture com, chemises cartons ADT	2 268.00 euros

Lors de cet exercice il n'a été comptabilisé d'engagements à réaliser au 31 décembre 2024.

SUBVENTIONS EN ATTENTE

Le compte « subventions en attente de versement » pour un montant total de 35 000,00 euros se détaille ainsi :

-Subvention Chargé de mission Sologne /Sologne des rivières	1 528,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Cœur de Sologne	1 849,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Sauldre & Sologne	1 297,20 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Romorantinais et Monestois	1 789,60 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Portes de Sologne	1 197,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Sologne des étangs	1 021,20 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Val de Sully	1 118,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Terres Val de Loire	200,00 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Région Centre Val de Loire	12 500.00 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Conseil Départemental Loir-et-Cher	7 500.00 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Conseil Départemental du Loiret	5 000.00 euros

Le compte « état-subventions en attente de versement » pour un montant de 30 000 euros correspond au solde de la subvention du Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour un poste de chargée de mission « Développement des ressources humaines et coordination des acteurs ».

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A COMPTER DE LA CLOTURE

En février 2025, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a attribué une subvention de 1 008 000 euros à l'association pour son fonctionnement au titre de l'exercice 2025.

Notes sur le bilan actif

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	637		
Autres installations, agencements, aménagements	23 712		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 546		5 455
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	70 896		5 455
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 678		
TOTAL	1 678		
TOTAL GENERAL	72 573		5 455

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			637	
Autres installations, agencements, aménagements			23 712	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 484	45 517	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 484	69 866	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 678	
TOTAL			1 678	
TOTAL GENERAL		6 484	71 544	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	637			637
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	23 712			23 712
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 142	4 564	6 484	38 222
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	64 491	4 564	6 484	62 571
TOTAL GENERAL (I+II)	64 491	4 564	6 484	62 571

Immobilisations corporelles

Immobilisations décomposables : aucun composant significatif n'a été identifié. Aucun retraitement n'a donc été opéré.

Immobilisations non décomposables : l'association ne dépassant pas les seuils de tolérance applicables aux petites structures, les durées d'usage antérieures ont été maintenues pour le calcul des amortissements de ces immobilisations.

ETAT DES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 678		1 678
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	1 138	1 138	
Autres créances	67 661	67 661	
Charges constatées d'avance d'exploitation	4 826	4 826	
TOTAL	75 303	73 625	1 678

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	65 000
Autres produits à recevoir	26 571
TOTAL	65 111

Notes sur le bilan passif

FONDS PROPRES

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise	2 513			2 513
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Autres fonds				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à Nouveau	759 657	19 364		779 021
Autres réserves (2)				
Résultat de l'exercice	19 364	33 352	19 364	33 352
SOUS TOTAL FONDS PROPRES (I)	781 534	52 716	19 364	814 886
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)				
TOTAL FONDS PROPRES (I+II)	781 534	52 716	19 364	814 886

ANALYSE DES FONDS DEDIES

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Thuria, site web	2 784	2 784		
ID-REZO	8 990	8 990		
Enola, Doc séduction	4 513	4 513		
ITF, comm. ADT et accompagnement RH	3 180	3 180		
A Pas de Géant, comm. ADT et accomp. RH	3 180	3 180		
Culture com, chemises cartons ADT	2 268	2 268		
Total	24 915	24 915		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissements reçues par l'A.D.T. Loir-et-Cher à partir de 2001 jusqu'en 2007 concernent des immobilisations totalement amorties et les subventions d'investissements sont reprises en totalité.

A la clôture de chaque exercice un suivi est fait pour ajustement de ces subventions d'investissements en fonction des sorties d'immobilisations concernées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	219 940	14 552		234 492
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	219 940	14 552		234 492
TOTAL GENERAL (I+II)	219 940	14 552		234 492
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		14 552		
- financières				
- exceptionnelles				

ETAT DES DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	77 687	77 687		
Dettes fiscales et sociales	184 922	184 922		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	23 280	23 280		
Produits constatés d'avance d'exploitation	60 836	60 836		
TOTAL	346 725	346 725		

CHARGES A PAYER PAR POSTE DE BILAN

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	19 137
Dettes fiscales et sociales	102 266
Autres dettes	18 280
TOTAL	139 683

Notes sur le compte de résultat

SUBVENTIONS

- Au titre de l'exercice 2024, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a versé une subvention de fonctionnement pour un montant de 1 120 000 euros.

- Plan de Communication Sologne

Conformément aux dispositions des conventions, celles-ci concernent l'exercice 2024 et ont été totalement réalisées.

Cette opération a été financée partiellement par des subventions à hauteur de 75 000 euros décomposé comme suit :

-Conseil Départemental du Loiret	25 000.00 euros
-Conseil Départemental de Loir-et-Cher	25 000.00 euros
-Région Centre-Val de Loire	25 000.00 euros

- Chargé de mission Sologne

Conformément aux dispositions des conventions, celles-ci ont pris effet le 02 novembre 2022 pour se terminer au 30 avril 2024.

Cette opération est financée partiellement par des subventions à hauteur de 50 000 euros pour l'exercice 2024 et décomposé comme suit :

-Communautés de Communes Cœur de Sologne	9 246.00 euros
-Communautés de Communes Sologne des Etangs	5 106.00 euros
-Communautés de Communes Sologne des Rivières	7 639.00 euros
-Communautés de Communes Romorantinois-Monestois	8 948.00 euros
-Communautés de Communes Portes de Sologne	5 985.00 euros
-Communautés de Communes Sauldre et Sologne	6 486.00 euros
-Communautés de Val de Sully	5 590.00 euros
-Communautés des Terres du Val de Loire	1 000.00 euros

- Développement des ressources humaines et coordination des acteurs

Conformément aux dispositions de la convention du Conseil Départemental de Loir-et-Cher du 20 juillet 2023, celle-ci prend effet en 07/2023 jusqu'à 12/2025.

Cette opération a été financée à hauteur de 160 000 euros correspondant au financement d'un poste salaire pour 120 000 euros et la mise en œuvre des opérations pour une enveloppe de 40 000 euros.

Au 31 décembre 2024, la subvention figurant au compte de résultat s'élève à 71 964 euros et le projet est en cours.

Autres informations

AUTRES INFORMATIONS

- Par dérogation, la période de référence pour l'acquisition des droits à congés payés des salariés de l'A.D.T. Loir et Cher est l'année civile, et non pas la période de référence comprise entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours. Le montant, provisionné au bilan, y compris les charges sociales et fiscales, s'élève à 77 291 euros.

- Le montant des fonds propres au 31/12/2024 s'élève à 814 886 euros.

- Au terme d'une consultation de l'administration fiscale dans le cadre de l'instruction Ministérielle du 15/09/1998, celle-ci a estimé sur la base des pièces produites que le CDT devenu ADT était en dehors du champ des impôts commerciaux.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	35 343	34 998
Dons en nature		
Total	35 343	34 998
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	35 343	34 998
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	35 343	34 998

L'ADT Loir et Cher-Cœur Val de Loire bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux, y compris les charges locatives (eau, électricité) et les frais de nettoyage de la part du Conseil Départemental. La valeur globale a été évaluée à 35 342.78 euros pour l'année 2024.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	8	
Non cadres	5	
TOTAL	13	0

Information selon l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mars 2006

Aucune information n'est donnée car cela conduirait à donner une information individuelle.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 580 euros TTC.

